

L'hypothèse, bien qu'elle semble couvrir tous les faits de la cause, resterait fort aléatoire si je ne croyais pouvoir l'appuyer par un autre argument. Cet argument nouveau, je l'emprunterai à ce qui est considéré comme le manuscrit original de Tchao Mong-fou. L'un des principaux érudits du dix-septième siècle, Tchou Yi-tsouen (1629-1709), a écrit une « Notice mise à la suite des Tableaux du tissage [pendant] les douze mois, écrits de la main de Tchao Tseu-ngang (Tchao Mong-fou) ». Le terme même d'« écrits » (書) employé par Tchou Yi-tsouen montre qu'il ne s'agit pas de peinture; ce qu'il a vu, ce ne sont pas en réalité des « Tableaux du tissage », mais les poésies écrites par Tchao Mong-fou pour ces tableaux. De plus, ce n'était pas un manuscrit complet, puisqu'il lui manquait la série des douze poésies relatives au labourage. Tchou Yi-tsouen, lui aussi, cite l'intitulé selon lequel ces poésies furent composées sur l'ordre de l'impératrice. Il ajoute que l'écriture, par sa décision, semble indiquer une copie écrite par Tchao Mong-fou à la fin de sa vie, « quand il habitait dans son pays natal¹ ». Or, c'est en 1319 que Tchao Mong-fou a quitté la Cour pour se retirer à Hou-tcheou. Comme on le voit, ce manuscrit partiel, s'il est authentique, serait une copie faite tardivement par Tchao Mong-fou. Les contemporains s'arrachaient ses autographes, et il est vraisemblable qu'à la sollicitation de ses amis, il dut écrire le même morceau plus d'une fois.

Il n'y a donc pas grand'chose à tirer, pour la question qui nous occupe ici, de la notice finale rédigée par Tchou Yi-tsouen. Mais un autre manuscrit existe, qui autorise peut-être des conclusions plus précises. Parmi les peintures et autographes entrés dans les collections du palais après la deuxième rédaction du *Che kiu pao ki* en 1791-1793, Hou King décrit², en 1816, des « Poésies du *Keng tche t'ou*, écrites de la main de Tchao Mong-fou », en un rouleau, sur soie, comprenant vingt-quatre poésies sur le *Keng tche t'ou* en écriture *siao-k'ai*. La signature est : « A été composé, par ordre de l'impératrice, et écrit de la main du *tche-hiue-che* du Tsi-hien [-yuan], votre serviteur Tchao Mong-fou³ ». Sur le dernier feuillet se trouve une

1. Sur Tchou Yi-tsouen, cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 453 (mais les indications sur ses œuvres sont assez inexactes), et surtout *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng tch'ou piên*, chap. 118, fol. 9 r°-15 v°. La collection littéraire de Tchou Yi-tsouen est intitulée 曝書亭集 *Pou chou t'ing tsi*. Dans l'édition de 1889 que possède la Bibliothèque Nationale (coll. Pelliot, II, 683), le texte relatif au manuscrit de Tchao Mong-fou se trouve au chap. 53, fol. 3 r°. Tchou Yi-tsouen commence sa notice en rappelant déjà que « les

faux Tchao Mong-fou pullulent ». Le titre des poésies, si Tchou Yi-tsouen l'a bien reproduit, portait sur ce manuscrit la variante 作 *tso* pour « composées », au lieu du 撰 *tchouan* que donne la collection littéraire de Tchao Mong-fou. Tchou Yi-tsouen, en rédigeant sa notice, ne paraît d'ailleurs pas s'être rappelé cette collection littéraire.

2. *Si ts'ing tcha ki*, chap. 2, fol. 10 v°-11 r°.

3. 奉懿旨撰并書集賢直學士臣趙孟頫.